



**Syndicat des Enseignants
de l'UNSA
93, Boulevard Edouard
Prigent
22000 Saint-Brieuc
06 79 94 30 57**

St-Brieuc le 11 mai 2021

**Section Départementale des
Côtes d'Armor
Robin Maillot, secrétaire départemental**

**Monsieur le Directeur Académique des
Services Départementaux de l'Éducation
nationale
8 bis rue des Champs de Pies
BP 2369
22 023 SAINT-BRIEUC**

Objet : nos questions, remarques pour la situation sanitaire

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaitons vous remercier d'avoir accédé à la demande que nous avons faite durant le CHSCTD du 6 mai en fixant un CHSCT extraordinaire le 27 mai.

Ceci nous permettra d'obtenir des réponses précises à nos questions, qui le sont tout autant, et de vous faire part de nos remarques. Certains sujets mériteraient à notre sens une communication claire et nette sur l'ensemble du département, afin que nos collègues soient informés en amont de leurs démarches éventuelles.

Nous avons bien conscience que les conditions sanitaires sont fluctuantes et vous rappelons que nos collègues doivent jongler entre les FAQ ministérielles et les protocoles académiques, où l'on ne trouve pas toujours les mêmes informations et précisions.

Dans cette optique, et parce que certains sujets sont urgents dans le quotidien de nos écoles, des projets en cours ou à venir, nous vous envoyons les questions et remarques non abordées ou pour lesquelles nous n'avons pas eu de réponses durant le CHSCTD du 6 mai :

- Les parents qui doivent garder leurs enfants pour raison de classe fermée pour non-remplacement, ont besoin, en amont, d'une attestation pour leur employeur. Il serait souhaitable qu'il y en ait une disponible sur Toutatice.
- Des IEN ont signalé qu'il n'y avait pas de continuité pédagogique dans ce cas, qu'en est-il ?

- Quelle est la logique de fermer une classe pour cas positif d'un élève et de déclarer l'enseignant non-cas contact ? L'utiliser alors comme remplaçant, ce n'est bien entendu pas possible et surtout pas souhaitable ?!
- Le recrutement de contractuels pour pallier les problèmes de remplacement ? Pourrions-nous avoir un point sur de nouveaux recrutements dans notre département ?
- Les interventions de plusieurs enseignants sur une classe (échanges de service) seraient non faisables (c'est ce que nous avons appris lors de l'audience avec Mme l'IENA) or aucune information dans ce sens n'a été transmise dans les écoles.
- Une sortie de 2 classes avec mutualisation du car, est-ce possible ? Certaines communes ont un ramassage scolaire dans lequel les enfants de toutes les classes sont mélangés... Et que dire des collégiens, lycéens qui viennent de plusieurs communes vers plusieurs établissements ?
- Pour la pratique de la voile : catamaran et autres bateaux nécessitant 2 enfants à la manœuvre seraient interdits ? Mais la piscine est autorisée...
- Regroupement possible de classes d'écoles différentes en sortie ? En extérieur ? Exemple : une rencontre autour du chant, en extérieur, avec distanciation entre les classes. Courses d'orientation, etc. Qu'en est-il ?
- Est-ce normal... que le principal du gros établissement privé (de la maternelle au post bac) de Lannion ait été contacté pour élaborer une liste de volontaires pour les surplus de doses de vaccination pour ses personnels ?
- Où en sommes-nous au niveau du recrutement des AESH ? Combien d'enfants sont encore en attente d'accompagnement ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon attachement au service public d'éducation.

Robin Maillot

Secrétaire Départemental du SE-UNSA 22

